



PRESENTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION - LIGNES

Mai 2019

www.mcabenin2.bj

PROJET DE RENFORCEMENT ET DE MODERNISATION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION A COTONOU ET AU PLAN REGIONAL

DAO 2 – Lignes

N° AO: PP3-COM-EDP-11

Présenté par Joel AKOWANOU Directeur des Opérations





Cotonou, le 10 Mai 2019

PLAN GENERAL DE LA PRESENTATION

DETAIL LIGNES – ZONE REGIONALE (LOT A)

03

PRINCIPAUX ELEMENTS TECHNIQUES

05

BREF APERCU
SUR LES EIES

REPONSE AUX QUESTIONS ET DIVERS

07

<u>V1</u>

DESCRIPTION DU PROJET

OBJECTIF

GENERAL

02

DETAILS
LIGNES –
DE COTONOU
(LOT B, C et D)

06

DESCRIPTION DU PROJET







DESCRIPTION DU PROJET DISTRIBUTION







RESEAU REGIONAL A RENFORCER

RESEAU DE COTONOU A RENFORCER DISPACTHING PRINCIPAL + SECOURS





OBJECTIF GENERAL



MODERNISATION DU RESEAU

Moderniser l'infrastructure de distribution électrique du Bénin en augmentant la capacité du réseau à supporter la croissance future du pays

2

AMELIORATION DE LA FIABILITE DU RESEAU

Améliorer la fiabilité et la sécurité du réseau de distribution de la capitale et des réseaux Régionaux identifiés dans le DAO

3

REDUCTION DES PERTES

Réduire les pertes et les coupures d'électricité pour améliorer la productivité des entreprises et le bien être.





ZOOM CONSTRUCTION ET EXTENSION DE LIGNES

01 LOT A

Passage en 33 kV
 d'environ 840 km de lignes
 aériennes existantes +
 Remplacement d'environ
 209 transformateurs
 MT/BT

 Construction de 31 km de lignes souterraines 33 kV

03 LOT C

Construction de 25 km de lignes souterraines 63 kV et 8 km de lignes 15 kV

02 LOT B

Construction de 22 km de lignes souterraines 63 kV et 5 km de lignes 15 kV

04LOT D

Construction de 33 km de lignes souterraines 63 kV





DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de construction de Lignes est composé en 4 lots:

- 1) Lot A : au niveau Régional: Travaux lignes MT dans les régions de Natitingou, Djougou et Parakou
- 2) <u>Lot B : Cotonou et Sémé Kpodji:</u> Travaux lignes souterraines HT et MT dans Cotonou
- 3) Lot C: Cotonou: Travaux lignes souterraines HT et MT dans Cotonou
- 4) Lot D: Sémé Kpodji et Porto-Novo: Travaux lignes souterraines HT



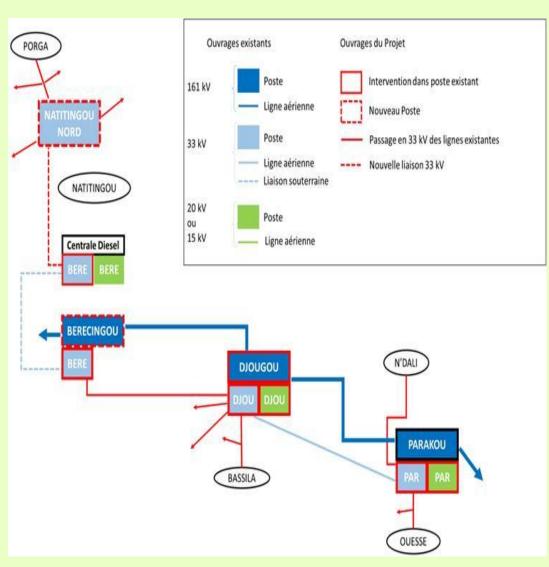


DETAIL LIGNES – ZONE REGIONALE (LOT A)





DESCRIPTION DU PROJET – Régional



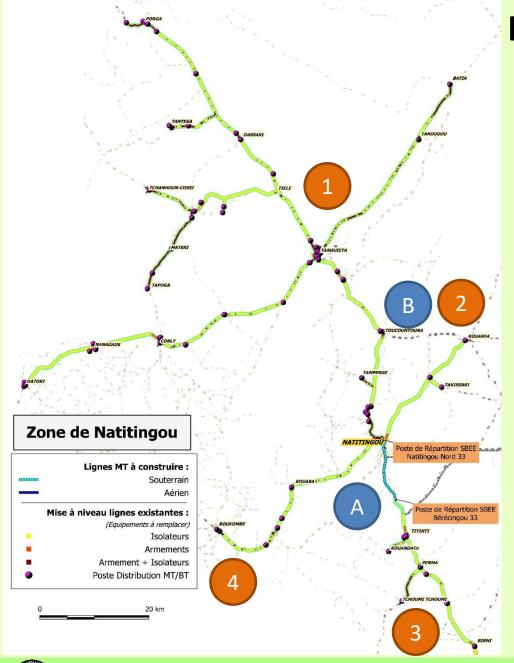
Le projet s'articule autour des postes 33kV SBEE des zones de Natitingou (postes de Bérécingou et Natitingou Nord), Djougou et Parakou.

Chaque zone comporte la construction de nouvelles lignes 33 KV à partir des postes 33kV SBEE et le passage en 33kV des lignes aériennes de la zone.

La zone de Natitingou comporte également la construction de la liaison souterraine entre les postes SBEE 33kV Bérécingou et Natitingou Nord et la liaison fibre optique entre Bérécingou et la centrale de Yéripao







DESCRIPTION DU PROJET – Lot A - Natitingou

Nouvelles lignes :

A: Ligne Berecingou – Natitingou Nord: 13,5 km / 2 x 3 x 1 x 240 mm² Alu

B: Fibre optique centrale Yéripao – 16 km (câble autoportant sur ligne MT existante)

Mise à niveau:

- 1: Départ Tanguieta: 271 km de lignes / 60 postes de livraison
- 2: Départ Kouarfa: 30 km de lignes / 3 postes de livraison
- **3**: Départ Djougou: 45 km de lignes / 8 postes de livraison
- 4: Départ Boukombe: 42 km de lignes / 7 postes de livraison







DESCRIPTION DU PROJET – Lot A - Djougou

Nouvelles lignes:

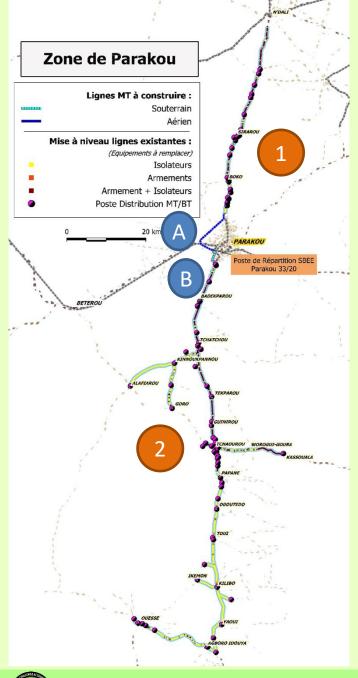
A: Ligne Poste Djougou – Reprise des départs Natitingou et Kolokondé : 6,6 km / 2 x 3 x 1 x 240 mm² Alu

Mise à niveau:

- 1: Départ Natitingou : 47 km de lignes / 8 postes de livraison
- 2: Départ Kolokondé : 31 km de lignes / 9 postes de livraison
- 3: Départ Penessoulou Bassila: 118 km de lignes / 33 postes de livraison







DESCRIPTION DU PROJET – Lot A - Parakou

Nouvelles lignes, depuis le poste 33 kV de Parakou :

A: Départ N'Dali: 14 km / Aster 117 mm² (Aérien)

B: Départ Tchaourou: 4,3 km / 1 x 3 x 1 x 240 mm² Alu

Mise à niveau:

1: Départ N'Dali : 52 km de lignes / 25 postes de livraison

2: Départ Tchaourou - Ouessé : 205 km de lignes / 56 postes de livraison





DESCRIPTION DU PROJET – lot A - Synthèse

Description	Unité	TOTAL	Djougou	Parakou	Natitingou				
Raccordement des départs ruraux aux postes de répartition 33 kV									
Lignes souterraines à construire	km	31,7	12,7	5,0	14,0				
Ligne aérienne à construire	km	14,0	-	14,0	-				
Raccordement sur poste 33 kV	nb de départs	15	3	4	8				
Mise à niveau des lignes aériennes									
Longueur du réseau aérien dans le périmètre du projet (départs ruraux exploités actuellement en 15 ou 20 kV)	km	842	196	258	388				
Nombre total de supports existants	nb de supports	7519	1924	2053	3542				
Remplacement d'isolateurs	nb de supports	6722	1805	1830	3087				
Remplacement d'armements existants pour respecter les écartements minimums entre conducteurs	nb de supports	3088	869	912	1307				
Remplacement des organes de coupures existants par des IACM/IACT	u	182	49	63	70				
Remplacement des postes de livraison existants (type haut de poteau H61 ou au sol type H59)	u	209	50	81	78				
Ligne fibre optique Yéripao									
Ligne fibre optique indépendante	km	16,0			16,0				



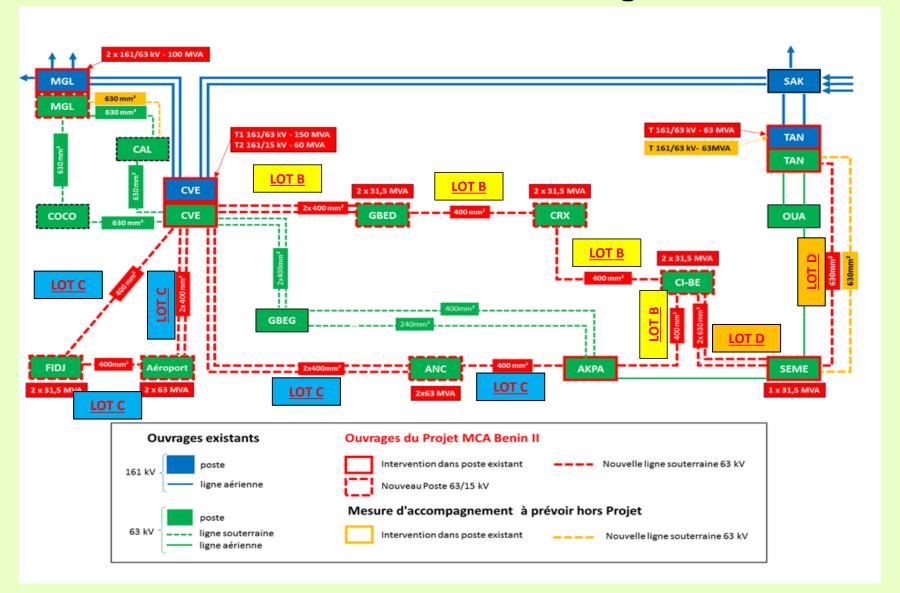


DETAILS LIGNES – REGION DE COTONOU (LOT B, C et D)





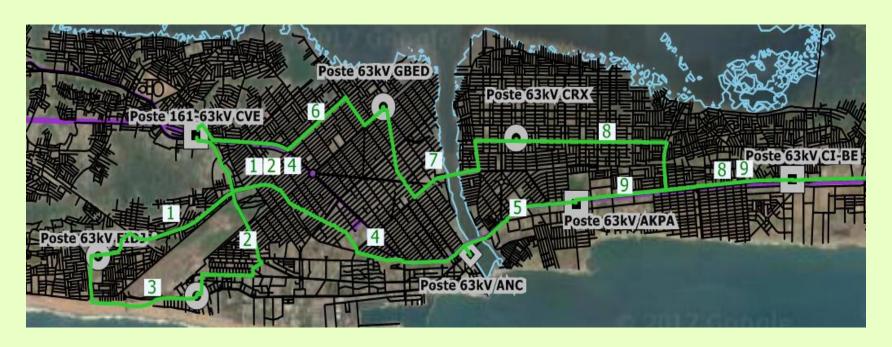
DESCRIPTION DU PROJET – Détail lignes Cotonou







DESCRIPTION DU PROJET – Détails lot B



☐ Lignes souterraines 63kV:

- Ligne (N°6) Vedoko-Gbedjromèdé : 2 * 3 * 1 * 400mm² Alu
- Ligne (N°7) Gbedjromèdé-Croix-Rouge : 1 * 3 * 1 * 400mm² Alu
- Ligne (N°8) Croix-Rouge-Cim-Bénin : 1 * 3 * 1 * 400mm² Alu
- Ligne (N°9) Akpakpa-Cim-Bénin
 1 * 3 * 1 * 400mm² Alu

☐ Lignes souterraines 15kV :

- Lignes autour du poste source Gbedjromèdé: vers postes Ste Rita, C605 et C172
- Ligne autour du poste source Croix-Rouge: vers ligne aérienne SEGBEYA





DESCRIPTION DU PROJET – Détails lot C



☐ Lignes souterraines 63kV:

Ligne (N°1) Védoko-Fidjrossé : 1 * 3 * 1 * 400mm² Alu

Ligne (N°2) Védoko-Aéroport : 2 * 3 * 1 * 400mm² Alu

- Ligne (N°3) Fidjrossé-Aéroport : 1 * 3 * 1 * 400mm² Alu

Ligne (N°4) Védoko-Ancien Pont : 2 * 3 * 1 * 400mm² Alu

Ligne (N°5) Ancien Pont-Akpakpa : 1 * 3 * 1 * 400mm² Al

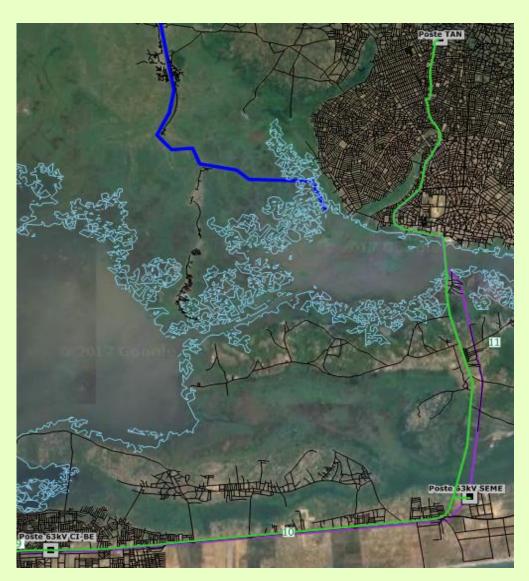
☐ Lignes souterraines 15kV:

- Lignes autour du poste source Fidjrossé : vers postes C34, C513 et C512
- Ligne autour du poste source Aéroport: vers postes C180, C433,C493, GEB Afrique





DESCRIPTION DU PROJET – Détails lot D



- Lignes souterraines 63kV :
- Ligne (N°10) Cim-Bénin-Sémé
 : 2 * 3 * 1 * 630mm² Alu
- Ligne (N°11) Sémé-Tanzoun
 : 2 * 3 * 1 * 630mm² Alu





DESCRIPTION DU PROJET – lot B,C,D - Synthèse

					_					
	Poste 1	Poste 2	Nb Liaison	Section (mm²)	Type (Alu ou Cu)	Longueur linéaire Totale (m)				
Lot B										
Liaisons 63kV										
	Vèdoko	Gbedjromèdé	2	400	Alu	5 115				
	Gbedjromèdé	Croix Rouge	1	400	Alu	5 092				
	Croix Rouge	Cim Bénin	1	400	Alu	7 086				
	Akpakpa	Cim Bénin	1	400	Alu	4 839				
Liaiso	Liaisons 15kV									
	Gbedjromèdé	Sainte Rita	2	240	Alu	1 464				
	Gbedjromèdé	C605	1	240	Alu	330				
	Gbedjromèdé	C172	1	240	Alu	1 479				
	Croix-Rouge	Vers Ligne SEGBEYA	1	240	Alu	620				
		Lot	С							
Liaiso	ons 63kV									
	Vèdoko	Fidjrosse	1	400	Alu	5 014				
	Vèdoko	Aéroport	2	400	Alu	5 056				
	Fidjrosse	Aéroport	1	400	Alu	3 665				
	Vèdoko	Ancien Pont	2	400	Alu	7 457				
	Ancien Pont	Akpakpa	1	400	Alu	2 899				
Liaisons 15kV										
	Fidjrosse	C34	1	240	Alu	646				
	Fidjrosse	C513	1	240	Alu	1 103				
	Fidjrosse	C512	1	240	Alu	1 024				
	Aéroport	C180	2	240	Alu	2 171				
	Aéroport	GEB AFRIQUE	1	240	Alu	490				
	Aéroport	C433	1	240	Alu	145				
	Aéroport	C493	1	240	Alu	2 448				

PRINCIPAUX ELEMENTS TECHNIQUES





RÉSUMÉ DES TYPES DE TRAVAUX

- Nouvelles Lignes souterraines HT (80 km) :
 - Le DAO comporte des plans guide détaillant l'ensemble des différentes ouvrages
 - Les câbles sont posés sous fourreau PEHD ou PVC en fonction du revêtement
 - Chaque liaison comporte une fibre optique
- → Nouvelles Lignes souterraines MT (42 km):
 - Le DAO comporte des plans guide détaillant l'ensemble des différentes ouvrages
 - Les câbles sont posés en pleine terre
 - Une seule liaison MT comporte également une fibre optique (liaison MT entre poste 33 kV de Bérécingou et poste 33 kV de Natitingou Nord)
 - Ajout de la cellule MT dans les postes de distribution MT de Cotonou

Attention: Les caractéristiques des matériaux d'apports pour les tranchées seront particulièrement contrôlées au moment des travaux de même que la reprise des revêtements à l'identique de l'existant (couche de surface et de roulement).





RÉSUMÉ DES TYPES DE TRAVAUX

- Nouvelle Lignes aérienne MT (14 km) :
 - Une seule nouvelle ligne à construire à Parakou (pour la reprise du départ allant à N'Dali)
 - La ligne est construite en technique suspendue avec des conducteurs ALMELEC de section 117 mm², la ligne sera établie sur des supports béton (poteau simple, jumelé ou portique).
- Passage en 33kV des réseaux existants (842 km) :
 - Conservation des supports et des câbles
 - Remplacement des isolateurs, des armements pour respecter les nouveaux écartements, des organes de coupures, des postes MT/BT





INTERFACES

- ☐ A l'intérieur du projet MCA-Bénin II, 2 DAOs sont exécutés en même temps que celui-ci :
 - DAO Postes (lancé parallèlement au DAO ligne)
 - DAO Dispatching (déjà attribué en cours d'exécution)

Interface avec DAO-Poste :

- Les interfaces avec le DAO poste sont détaillé dans le DAO (ci-dessous extrait de l'interface pour les lignes 63kV dans les postes)
- Tous les travaux GC des liaisons souterraines (tranchée, pose des fourreaux,...)
 à l'intérieur du poste source sont de la responsabilité de l'Entrepreneur du DAO Poste qui doit poser les fourreaux ligne HT, MT et Fibre optique.





INTERFACES (SUITE)

L'entrepreneur du DAO Ligne prévoit les ouvrage de raccordement à l'extérieur du poste au niveau duquel les fourreaux des liaisons posés par l'entrepreneur du DAO Poste arriveront. L'emplacement final devra validé en concertation avec les deux entrepreneurs.

$oldsymbol{\square}$ Interface DAO Dispatching :

L'interface se limite au raccordement de la liaison fibre optique sur une des armoire NDCC placé dans les bâtiments de commande des postes 63/15kV

Autres interfaces :

Les raccordements des lignes 15kV au niveau des postes existants seront à coordonner en partenariat avec la SBEE en particulier pour toutes les consignations à prévoir.





POINTS IMPORTANTS ATTENDUS DANS LES RÉPONSES

Ci-joint rappel de points/enjeux singuliers à faire apparaître dans les offres des soumissionnaires (ne se substitue pas au DAO):

Pour le lot A : Important de minimiser les coupures pour les ménages malgré la réhabilitation du réseau.

Pour cela:

- Le bordereau environnement intègre la nécessité de chiffrer différents items (Groupe électrogène mobile, poste de transformation,...) qui permettront de maintenir l'alimentation malgré les travaux.
- Dans la méthodologie, chaque soumissionnaire doit impérativement détailler la solution qu'il compte mettre en œuvre (sous peine de considérer l'offre comme non techniquement valable).
- Lors des négociations avec le soumissionnaire retenu, des échanges auront lieu en fonction de la proposition des soumissionnaires et des prix unitaires proposées pour fixer la solution retenue et les impacts sociaux économique en découlant





POINTS IMPORTANTS ATTENDUS DANS LES RÉPONSES

Pour les lot B,C,D : Prise en compte des contraintes liés au milieu urbain et des difficultés de circulation associées.

 Dans la méthodologie, chaque soumissionnaire doit impérativement expliciter son organisation (travaux de nuit prévus sur certaines portions, détails sur les type de fonçages).

Dans les offres, il est important que la méthodologie fasse apparaître l'ensemble des contraintes identifiées et les solutions envisagées par les soumissionnaires pour les prendre en compte. Ces solutions doivent être décrites dans la méthodologie mais leur prise en compte doivent également apparaître dans les plannings de travaux (ex: A l'intérieur d'un même lot, pas possible de mettre en service toutes les liaisons à la même échéance) et les calendriers de mobilisation des équipes (quantité de personnel différent en fonction de certaines solutions) tout en respectant les contraintes environnementales (voir suite)





RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES MESURES DE SANTE-SECURITE

La construction du projet lignes aériennes et liaisons sous-terraines requièrent une attention très particulière aux aspects Environnementaux et Sociaux de Santé et de Sécurité au travail durant toute la durée de l'exécution des travaux de constructions.

Pour ce faire, il est primordiale que chaque Entrepreneur respecte les consignes et les directives se trouvant dans les Exigences du Maître de l'Ouvrage et des Annexes du DAO 2 –Lignes.











Présentation de l'EIES détaillée du Renforcement du réseau de Cotonou

L'aire d'étude couvre les territoires des communes de Calavi, Cotonou, Sèmè-Kpodji , Porto Novo et Avrankou. Les nouveaux postes et toutes les liaisons souterraines projetées sont localisés dans cette aire d'étude. Toutes les enquêtes sociologiques se sont déroulées aussi à l'intérieur de cet aire.



TYPOLOGIE DES TRAVAUX

Les ouvrages projetés concernent :

- √ la construction de nouveaux postes électriques
- √ des extensions de postes électriques existants
- ✓ la création de plusieurs nouvelles liaisons souterraines à 63 kV sur Cotonou, Sèmé kpodji, Porto Novo et Tanzoun.







Buts:

- ✓ Moderniser les infrastructures de transport et de distribution d'énergie électrique
- ✓ Améliorer les contraintes de transit sur le réseau haute tension existant
- ✓ Sécuriser durablement l'alimentation électrique des agglomérations desservies
- ✓ Accroître l'accès à l'électricité à plusieurs milliers de futurs abonnés





LES DIFFERENTES LIAISONS

VFCA: liaison commune Vedoko-Fidjrossè-Cadjèhoun-Ancien pont

VA: liaison Vedoko - Ancien pont

VC: liaison Vedoko – Cadjèhoun

VF: liaison Vedoko – Fidjrossè

FC: liaison Fidjrossè - Cadjèhoun

AA: liaison Ancien pont- Akpakpa

AC: liaison Akpakpa – CimBénin

ACC: liaison commune Akpakpa-Croix rouge - CimBénin

CC: liaison Croix rouge - CimBénin

GC: liaison Gbèdjromedé- Croix rouge

VG: liaison Vedoko- Gbèdjromedé

CS: liaison CimBénin - Sèmé

ST: liaison Sèmé-Tanzoun





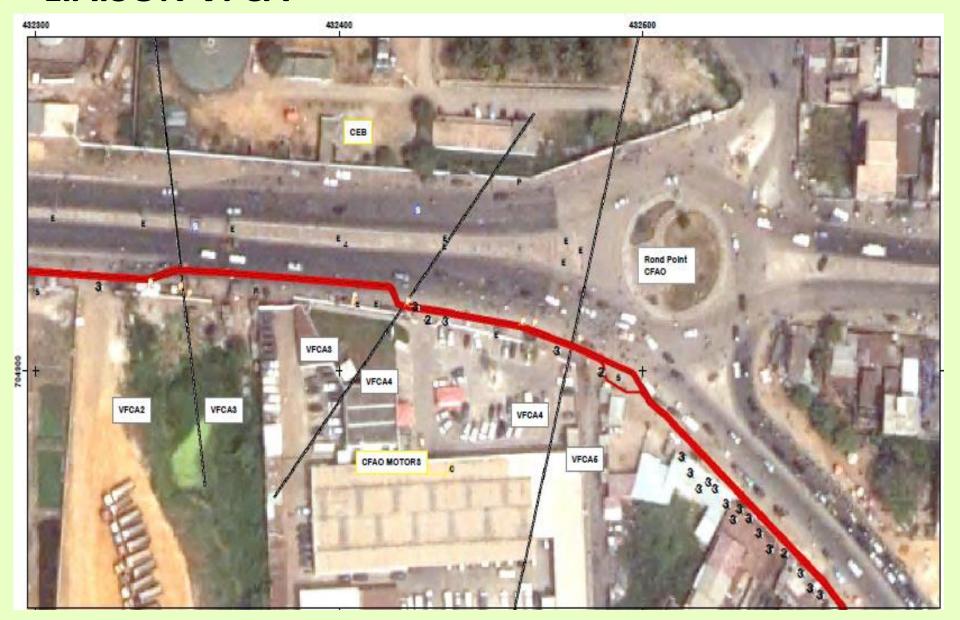
LIAISON VFCA







LIAISON VFCA







LIAISON VFCA







LIAISON VC







LIAISON VC







LIAISON VC







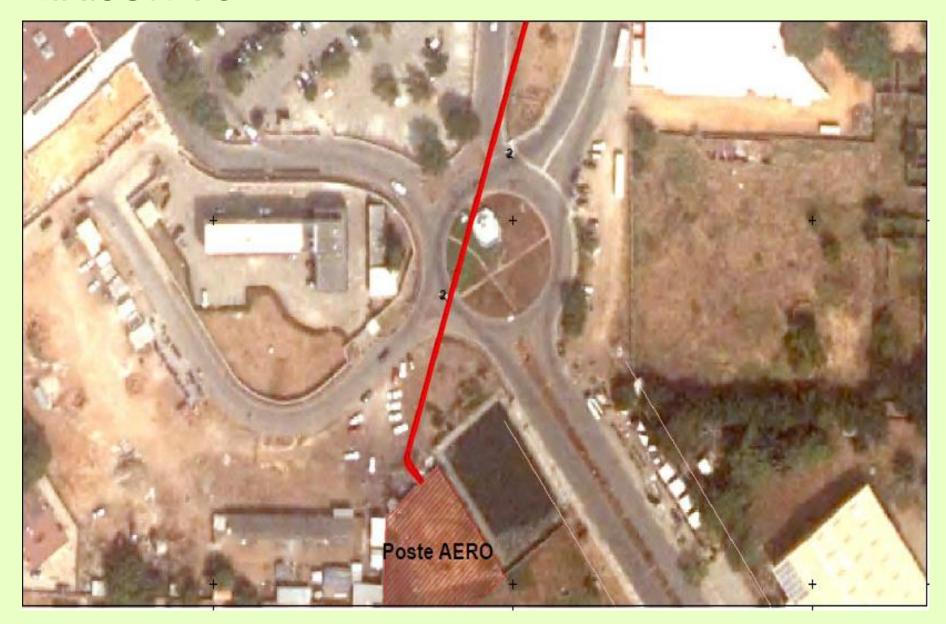
LIAISON VC







LIAISON VC







Mesures d'atténuation des enjeux HSE des liaisons

Co	de Identification	Mesures
2	Intersection	Travailler de façon alternée de manière à ne jamais bloquer totalement la circulation
3	Portail, entrée véhicule	Prévoir un accès véhicule
4	Ecole	Travailler en dehors des heures d'ou vertu re des classes (weekend, nuit, congé, vacances)
5	Pharmacie	 Pré voir des accès pour les personnes en situation de handicap
6	Bâtiment administratif	- Prévoir systématiquement un accès piéton
7	Clinique, hôpital	- Prévoir systématiquement un accès véhicule et piéton
10	Arbres sur le tracé	- Se référer aux clauses spécifiques « abattage »
11	Traversé du canal de drainage	Utiliser la technique d'ensouillage





Mesures d'atténuation des enjeux HSE des liaisons

Co	de Identification	Mesures
2	Intersection	Travailler de façon alternée de manière à ne jamais bloquer totalement la circulation
3	Portail, entrée véhicule	Prévoir un accès véhicule
4	Ecole	Travailler en dehors des heures d'ou vertu re des classes (weekend, nuit, congé, vacances)
5	Pharmacie	 Pré voir des accès pour les personnes en situation de handicap
6	Bâtiment administratif	- Prévoir systématiquement un accès piéton
7	Clinique, hôpital	- Prévoir systématiquement un accès véhicule et piéton
10	Arbres sur le tracé	- Se référer aux clauses spécifiques « abattage »
11	Traversé du canal de drainage	Utiliser la technique d'ensouillage





Impacts et Mesures d'atténuation Milieux physique & Biodiversité

Pour résumer, bien que l'aire d'étude soit flanquée au Sud (plages atlantiques de ponte de tortues marines) et au Nord (Lac Nokoué et Lagune de Porto Novo) par des aires qualifiées « habitat critique », la technique choisie (des liaisons souterraines à haute tension) et l'emplacement géographique des ouvrages projetés (en zone urbaine et en suivant l'emprise des axes routiers existants) excluent tout impact pour les espèces en danger et leurs habitats.









Impacts et Mesures d'atténuation Milieux physique & Biodiversité

Les impacts environnementaux des ouvrages projetés sont limités par leur conception technique :

des postes électriques occupant des surfaces réduites et conçus pour éviter les fuites d'huile et le bruit des transformateurs ainsi que des lignes électriques en technique souterraine installées sous voirie. Les travaux impliqueront la coupe de quelques arbres. Parmi les mesures compensatoires :

plantation de nouveaux espaces verts en ville (quartier Croix-Rouge)



de palétuviers dans les mangroves (opérations de réhabilitation de la mangrove au Nord de Cotonou et au Sud de Porto Novo).





Impacts cumulatif: Emissions de GES Reboisement pour Cotonou

ITEM	T eq CO2
Travaux	9 650
Pertes techniques exploitation 2020 à 2035	642020
Émissions GES du projet 2020-2035	651 670
Émissions GES évitées 2020-2035	-600 020
Émissions GES nettes 2020-2035	51 650

Mesure d'accompagnement pour la gestion du site RAMSAR « COMPLEXE EST »:

Par hectare il faut considérer un budget minimum de 600 000 FCFA soit ad minima 165 000 000 FCFA pour les 275 ha de mangrove à reboiser.





Impacts et Mesures d'atténuation Milieux Humain: Genre et Inclusion Sociale

- ➤ Impacts potentiels négatifs sur les activités, les emplois et les revenus des ménages exerçant dans les emprises
 - Risque de ralentissement ou d'interruption d'activités et/ou de perte de revenus, impact probable plus élevé sur les activités informelles des hommes et des femmes, et surtout des activités de « survie » dans des installations mobiles tenues par les femmes
 - Mesures d'atténuation : PAR et clauses dans DAO (projet de contrat)





Impacts et Mesures d'atténuation

Milieux Humain: Genre et Inclusion Sociale

- Impacts potentiels « neutre » ou négatifs sur les inégalités de genre et l'inclusion sociale : maintien des préjugés et comportements dégradants
 - Risque de perpétuation des inégalités envers les femmes et les PSH, en termes de préjugés et de traitement dégradant, d'accès aux services de l'électricité (ex. branchement, facilité de paiement dans les agences, ...), aux emplois créés, surtout pour les femmes et le filles, car la majorité la majorité sont des emplois qualifiés et à plein temps (non disponibilité des FCM pauvres pour des travaux temporaires)
 - Mesures d'atténuation : PAR et clauses dans les DAO (y compris contrat) pour favoriser l'accès des populations vulnérables aux emplois et éviter les comportements dégradants (harcèlement, violence, traite des enfants, traite des personnes)





Gestion des Impacts et Suivi des Mesures d'atténuation

Prise en compte des NP et des directives MCC Milieu Physique et Biodiversité

L'EIES pour les réseaux à haute tension projetés entre les agglomérations de Cotonou et Porto Novo traite du statut des habitats naturels selon les critères de la Norme de Performance 6 (ou NP.6 : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes) de la SFI et tient compte de la nouvelle Norme Environnementale et Sociale n°6 (ou NES.6 : Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques) de la Banque Mondiale qui entrera en vigueur en octobre 2018.







Gestion des Impacts et Suivi des Mesures d'atténuation

Prise en compte des NP et des directives MCC Milieu Humain

NP2 – Main d'œuvre et conditions de travail: Le code du travail béninois aborde l'ensemble des points clés de la NP2 et proscrit également le travail forcé, les catégories vulnérables et intègre la notion d'hygiène et sécurité dans la protection des travailleurs.

Les articles spécifiques dans le DAO rappelleront aux entrepreneurs leurs obligations en la matière







Gestion des Impacts et Suivi des Mesures d'atténuation

Prise en compte des NP et des directives MCC Milieu Humain

NP5: Réinstallation involontaire : La législation béninoise indique le droit d'exproprier tout titulaire de droits fonciers pour cause d'utilité publique en échange d'un dédommagement juste et préalable. Les modalités d'indemnisation en matière d'expropriation sont présentées dans le décret. En revanche la réglementation ne mentionne pas la nécessité de rédiger un PAR et ne fait pas de distinction précise entre les différents PAP. Ces derniers aspects seront corrigés dans le cadre de la réalisation, puis de la mis en œuvre du PAR







Mesures de compensation, atténuation et bonification

- Plan de Gestion de la Santé, Sécurité Environnement général
- Plan de Préparation et de Réponse aux Situations d'urgence
- Plan de gestion de la lutte contre l'érosion et de la sédimentation et gestion des eaux pluviales
- Plan de Gestion des bruits
- Plan de gestion et de traitement/recyclage des déchets solides / substances dangereuses
- Plan pour l'emploi
- Plan de maintenance/entretien des voies et de gestion des transports
- Directives HSE « pose de câbles »
- Mesure d'accompagnement pour la gestion du site RAMSAR « COMPLEXE EST »
- Cadre du Plan de démantèlement et de clôture





Conclusion sur les EIES

La conception même des ouvrages, leur choix géographique et l'ensemble des mesures proposées permettront donc d'envisager la construction du projet sans créer des incidences notoires pour l'environnement et les populations locales.







REPONSES AUX QUESTIONS & DIVERS



Réponses aux questions posées par écrit avant le XXX

précisions dans la présentation du Procurement Agent













www.mcabenin2.bj